

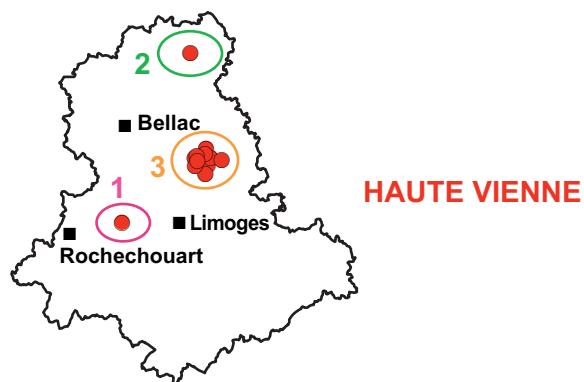
ZONE MINIERE DE LA CROUZILLE



1



2



3



BD CARTHAGE© IGN © 2007 et SCAN DEPARTEMENTAL© IGN © 2005 - Les données ou cartes IGN contenues dans ces cartes sont issues des dernières éditions IGN dont les millésimes peuvent être différents.

Légende : ● Sites miniers — Principaux cours d'eau

0 2.5 5 km

ZOOM ACTUALITE

Opération de curage des boues du lac de Saint-Pardoux (Limousin)

Le lac de Saint-Pardoux est un plan d'eau de 330 hectares, à vocation touristique, créé en 1978 par construction d'un barrage en travers du ruisseau la Couze ; il appartient au Conseil Général de la Haute-Vienne.

Son alimentation est assurée par deux ruisseaux principaux : la Couze et le Ritord qui traversent la concession minière uranifère de Saint-Sylvestre, dont l'exploitation a commencé 30 ans avant la mise en eau du lac.

Lors de la vidange décennale de 1998, une première campagne de prélèvement de sédiments a été réalisée ; les résultats ayant mis en évidence des teneurs en uranium 238 supérieure à 3700 Bq d'uranium par kg de matière sèche, une membrane géotextile surmontée d'une couche d'environ 20 cm de sable (2400 m³ sur une surface de 1 ha) a été mise en place pour recouvrir une partie des sédiments radiologiquement marqués sur l'anse de Chabannes.

Par ailleurs, l'arrêté préfectoral 2001-170 (modifié 2003-2552) relatif à la surveillance et au contrôle des eaux et sédiments du lac de Saint-Pardoux a précisé que pour tout sédiment dont la teneur dépasse 3700 Bq/kg, la société AREVA NC apporte une assistance technique et financière lors de la vidange de la retenue.

En septembre 2006, le Conseil Général de la Haute-Vienne a décidé d'anticiper la vidange décennale, et délégué la maîtrise d'ouvrage à la société AREVA NC ; un comité technique et scientifique a été mis en place.

En parallèle, la société AREVA NC a été autorisée par arrêté préfectoral 2006-1566 à exploiter une installation de stockage de boues et sédiments radiologiquement marqués sur l'ancienne mine à ciel ouvert de Bellezanne, afin de pouvoir récupérer et stocker les boues extraites du lac.

L'opération de vidange et de curage s'est déroulée de septembre à décembre 2006.

Afin de déterminer les zones à curer de nombreux prélèvements de sédiments ont été réalisés par le laboratoire Pearl ; la première campagne de prélèvements a débuté en novembre 2005 et a donné des valeurs pour la plupart inférieures à 1 500 Bq/kg, à l'exception de l'anse de Chabannes qui dépassait 3700 Bq/kg.

L'opération de curage des sédiments sur les zones ainsi définies a été réalisée de façon classique, à la pelle mécanique. Le volume total de sédiments évacués vers la mine à ciel ouvert de Bellezanne a été d'environ 10 000 m³.

ZONE MINIERE CROUZILLE

BACHELLERIE

LOCALISATION : **COMPREIGNAC (87)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE SAINT SYLVESTRE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 59 t
Date de début d'exploitation du site : 1976
Date de fin d'exploitation du site : 1976
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 08/09/94 : abandon partiel
Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 27/04/98 : arrêt de la surveillance

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

22/03/76 : déclaration d'ouverture des travaux
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à AREVA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 08/09/94

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE CROUZILLE

BONNAC

LOCALISATION : BONNAC LA COTE (87)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-CONCESSION DE LAVAUD

Institution du dernier titre minier : décret du 30/01/81 pour 25 ans

Titulaire du dernier titre minier : COGEMA

Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2006

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains

Uranium extrait : 0 t (*)

Date de début d'exploitation du site : 1979

Date de fin d'exploitation du site : 1980

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : affluent de la Mazelle

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 01/07/94 : délaissement des travaux

Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 16/04/98 : arrêt de la surveillance

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

26/04/78 : déclaration d'ouverture de travaux

arrêté préfectoral du 23/04/79 : autorisation de rejet

arrêté préfectoral du 08/03/91 : autorisation de rejet

arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

(*) Information non confirmée au stade actuel de l'inventaire.

ZONE MINIERE CROUZILLE

CHAMPOUR

LOCALISATION : RAZES (87)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE SAINT SYLVESTRE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 70 t
Date de début d'exploitation du site : 1985
Date de fin d'exploitation du site : 1986
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : la Couze si rejet

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 09/01/98
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 14/06/85 : donnant acte de la déclaration d'ouverture de travaux
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : eau + air (3 ans) selon arrêté préfectoral

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 09/01/98

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE CROUZILLE

DOGNON (LE)

LOCALISATION : SAINTE MARIE DE VAUX (87)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : Ex-PEX DE COGNAC LA FORET

Institution du dernier titre minier : Arrêté du 25/10/79

Titulaire du dernier titre minier : COGEMA

Situation juridique du dernier titre minier : expiré

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert

Uranium extrait : 6,713 t

Date de début d'exploitation du site : 1981

Date de fin d'exploitation du site : 1981

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : la Vienne

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 05/01/82 : donne acte de l'abandon de travaux

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 28/11/80 : donnant acte de la déclaration d'ouverture de travaux

arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Remise en végétation ou en culture à la charge de chaque propriétaire.

OBSERVATIONS :

Excavation totalement remblayée.

AREVA n'est plus propriétaire des terrains.

ZONE MINIERE CROUZILLE

FANAY

SAGNES (LES), AUGERES, TENELLES, SAINT SYLVESTRE, BORDERIE (LA), SILORD, GOUILLET, BETOULLE (LA), VIEILLES SAGNES (LES), GRAMMONT, GOUTTE (LA), POINT J, SOUMAGNE (LA), PUY GARNOUX



LOCALISATION : SAINT SYLVESTRE +RAZES (87)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE SAINT SYLVESTRE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains (11 quartiers) + Mine à Ciel Ouvert (4)
Uranium extrait : 4542 t
Date de début d'exploitation du site : 1951
Date de fin d'exploitation du site : 1992
Traitement du minerai sur le site : lixiviation in situ
Stockage de résidus de traitement sur le site : non mais remblayage hydraulique de certains travaux miniers souterrains
Traitement actuel des eaux : oui à la station de traitement des eaux d'Augères + rejets de la Borderie dans le Ritord
Cours d'eau récepteur : le Ritord

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 04/09/98
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

17/06/64 : déclaration de travaux (Fanay)
10/07/79 : déclaration de travaux (Augères)
arrêté préfectoral du 16/02/81 : autorisation de rejet dans le Ritord
26/03/82 : déclaration de travaux (La Soumagne)
arrêté préfectoral du 05/08/82 : autorisation de travaux (La Soumagne)
arrêté préfectoral du 25/04/84 : autorisation de construction d'une canalisation de rejet dans le Ritord
arrêté préfectoral du 11/12/00 : demande de surveillance complémentaire (étude, analyses des eaux et des sédiments)
arrêté préfectoral du 13/06/01 : demande de surveillance complémentaire (Couze / Ritord / Saint-Pardoux)
arrêté préfectoral du 31/12/03 : surveillance des curages des lacs de Saint Pardoux et de la Crouzille
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA
arrêté préfectoral du 08/08/06 : renforcement des prescriptions des rejets et mise en place d'un 4ème bassin de décantation à la station de traitement des eaux

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : air + eau (3 ans) selon arrêté préfectoral

CONSTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 04/09/98

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Stockage de fûts vides écrasés ayant contenu de l'Uranothorianite dans la Mine à Ciel Ouvert B.
Les boues de la station de traitement des eaux vont sur le Site Industriel de Bessines.

Date de réactualisation de la fiche : 15/11/07

ZONE MINIERE CROUZILLE

FRAISSE (LE)

LOCALISATION : RAZES (87)



DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE SAINT SYLVESTRE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mines à Ciel Ouvert (3)
Uranium extrait : 1069 t
Date de début d'exploitation du site : 1965
Date de fin d'exploitation du site : 1990
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non mais remblayage hydraulique de certains travaux miniers souterrains
Traitement actuel des eaux : oui sur site
Cours d'eau récepteur : sous-affluent de la Couze

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 20/12/96
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

29/10/65 : déclaration d'ouverture de travaux de recherche par puits et galeries
30/03/73 : déclaration d'ouverture de travaux en découverte
arrêté préfectoral du 19/06/02 : autorisant le rejet d'eau
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA
arrêté préfectoral du 12/12/05 : prescrivant des tierces expertises du bilan de fonctionnement et la mise en sécurité de la MCO X1

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : air + eau (5 ans) selon arrêté préfectoral

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 20/12/96

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Les bâtiments du carreau et certaines parcelles voisines ont été vendus et sont utilisés par une entreprise de sondages (COREIS).

OBSERVATIONS :

Les boues de la station de traitement des eaux vont sur le Site Industriel de Bessines.
La MCO B et la MCO X1 sont en eau.

ZONE MINIERE CROUZILLE

GORCES SAIGNEDRESSE

LOCALISATION : SAINT LEGER LA MONTAGNE (87)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE SAINT SYLVESTRE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 437 t
Date de début d'exploitation du site : 1977
Date de fin d'exploitation du site : 1991
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : La Couze en aval de l'étang du Mazeaud

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 08/02/96
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

17/08/77 : déclaration d'ouverture des travaux
19/09/80 : autorisation de rejet dans la Couze
arrêté préfectoral du 07/12/99 : complémentaire (dérivation des eaux d'exhaure, étude, surveillance des eaux)
arrêté préfectoral du 13/06/01 : complémentaire (Couze / Ritord / Saint-Pardoux)
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : eau selon arrêté préfectoral

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 08/02/96

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Sur l'ancien carreau : les anciens bâtiments mis à disposition de la mairie.

Sur la verse des Gorces : activités de ball-trap (1 manifestation par an).

OBSERVATIONS :

Proximité d'un site protégé.

Site en amont de la réserve d'eau de la Ville de Limoges : dérivation, en 2001, du ruisseau qui reçoit les rejets, vers l'aval de la réserve.

ZONE MINIERE CROUZILLE

HENRIETTE

CROUZILLE, PRE CANTIANT

LOCALISATION : **SAINT SYLVESTRE (87)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE SAINT SYLVESTRE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 186 t
Date de début d'exploitation du site : 1949
Date de fin d'exploitation du site : 1981
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : l'Henriette

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : Dossier à faire
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

1949 et 1978 : Déclarations d'intention d'engagements de travaux
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : air + eau à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : en attente de l'arrêté préfectoral

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Dossier en cours d'étude par la DRIRE.

ZONE MINIERE CROUZILLE

MARGNAC

CIBLE LIMOUSINE, PENY, MASSAUVAS, MARGNAC PENY, LA VAUZELLE, CHATENET-MAUSSAN, DAUMART

LOCALISATION : **COMPREIGNAC (87)**



DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE SAINT SYLVESTRE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux de reconnaissance par Petit Chantier, Tranchée, Travaux Miniers Souterrains + Mines à Ciel Ouvert (11)
Uranium extrait : 9454 t
Date de début d'exploitation du site : 1953
Date de fin d'exploitation du site : 1995
Traitement du minerai sur le site : lixiviation in situ
Stockage de résidus de traitement sur le site : non mais remblayage hydraulique de certains travaux miniers souterrains
Traitement actuel des eaux : non mais il y a une station de traitement
Cours d'eau récepteur : le Vincou

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 12/11/93 (Chatenet Carreau) ; arrêté préfectoral du 10/08/01

Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 06/11/86 : donnant acte de la déclaration d'abandon partiel (La Vauzelle 127)
arrêté préfectoral du 12/11/93 : donnant acte de la déclaration d'abandon partiel de Chatenet-Maussan
arrêté préfectoral du 31/03/95 : donnant acte de la déclaration d'abandon partiel de Peny "verse à stériles"

Installations Classées sur le site :

stockage de déchets industriels divers des exploitations, de matériaux de démolition provenant des Installations Classées de la rubrique 322 - 2

Autres actes administratifs pertinents :

04/05/63 : lettre DRIRE informant l'Ingénieur des Mines de l'ouverture de la MCO Margnac2
arrêté préfectoral du 16/05/72 : autorisant la déviation du Vincou
28/11/73 : déclaration d'ouverture de travaux (Peny 138, 140 et 141)
28/02/74 : déclaration d'ouverture de travaux (Massauvas)
25/10/74 : déclaration d'ouverture de travaux (Margnac 1)
10/07/79 : déclaration d'ouverture de travaux (Margnac 334)
arrêté préfectoral du 16/02/81 : autorisant le rejet des eaux d'exhaure des mines de Margnac dans le Vincou
arrêté préfectoral du 21/11/85 : demande et autorisation creusement d'une tranchée de recherche (Daumart)
arrêté préfectoral du 14/01/86 : donnant acte de la déclaration d'ouverture de travaux (La Vauzelle 127 et 130, Peny 348)
arrêté préfectoral du 26/12/86 : donnant acte de la déclaration d'ouverture de travaux (Margnac 5)
arrêté préfectoral du 19/02/1987 : donnant acte de la déclaration d'ouverture de travaux (Châtenet-Maussan)
arrêté préfectoral du 25/10/89 autorisant l'exploitation des stériles par la Société J. Lefebvre (valable 10 ans)
avril 90 : accord sur projet de travaux de recherche par creusement de galeries (Pény)
arrêté préfectoral du 24/12/91 : donnant acte de la déclaration d'ouverture de travaux souterrains (La Vauzelle)

Date de réactualisation de la fiche : 15/11/07

Autres actes administratifs pertinents (suite) :

arrêté préfectoral du 24/12/91 : surveillance (La Vauzelle)
arrêté préfectoral du 16/06/93 : mise en demeure de réaménagement (Margnac2)
arrêté préfectoral du 31/03/95 : surveillance (verse à stériles Pény)
arrêté préfectoral du 06/11/95 : réaménagement (MAR2 STO)
arrêté préfectoral du 29/01/96 : autorisant, à titre de régularisation, de stocker des Déchets Industriels Banals (MAR2 STO)
arrêté préfectoral du 29/01/96 : prescrivant la présentation d'un projet de réaménagement (MAR2 STO)
arrêté préfectoral du 29/01/96 : surveillance (MAR2 STO)
arrêté préfectoral du 11/03/99 : arrêt surveillance (Pény verse à stériles)
arrêté préfectoral du 10/08/01 : déclaration d'abandon partiel (site)
arrêté préfectoral du 10/08/01 : servitudes (site)
arrêté préfectoral du 10/08/01 : surveillance (site)
arrêté préfectoral du 06/11/01 : arrêt surveillance (Margnac2)
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : air + eau (3 ans) selon arrêté préfectoral

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 10/08/01 et dans l'arrêté préfectoral du 31/03/95 (Pény) ainsi que dans l'arrêté préfectoral du 12/11/93 (Chatenet Carreau)

UTILISATION ACTUELLE DU SITE :

Cible Limousine : verse aménagée en stands de tirs, activité privée à l'abandon.

PENY 141 : stockage de fûts d'uranates écrasés vides ayant contenu de l'uranate en provenance de la Société COMURHEX à Malvési (Aude).

Margnac 2 : Déchets Industriels Banals + fûts écrasés.

Chatenet Maussan B : anciens bâtiments mis à la disposition de la mairie de Compregnac.

OBSERVATIONS :

Dérivation du Vincou.

ZONE MINIERE CROUZILLE

ROUDET

LOCALISATION : RAZES (87)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE SAINT SYLVESTRE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 0 t
Date de début d'exploitation du site : 1949
Date de fin d'exploitation du site : 1993
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 13/01/94 : abandon partiel
Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 27/04/98

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

Vente à la commune de Razès en juin 1995 (08/06/95 pour Razès, 27/06/95 pour COGEMA)
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 13/01/94

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Vendu en l'état à la Mairie de Razès qui a modifié une grande partie de l'état de surface ; 2 bâtiments annexes du centre administratif de Razès ont été édifiés sur le site.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE CROUZILLE

SANTRO

SANTROT, SANTROP

LOCALISATION : **RAZES (87)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE SAINT SYLVESTRE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 26 t
Date de début d'exploitation du site : 1983
Date de fin d'exploitation du site : 1984
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : Le Ritord

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 19/10/94 : abandon partiel du site
Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 14/04/98

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 21/09/83 : donnant acte de la déclaration d'ouverture de travaux
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 19/10/94

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE CROUZILLE

VENACHAT

LOCALISATION : COMPREIGNAC (87)



DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE SAINT SYLVESTRE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux de reconnaissance par Petit Chantier puis Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert

Uranium extrait : 748 t

Date de début d'exploitation du site : 1955

Date de fin d'exploitation du site : 1995

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non mais il y a une station de traitement

Cours d'eau récepteur : le Ritord

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 10/08/01

Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

Déclaration de CEA à Ingénieur des Mines en 1959 : "déclaration d'engagement de travaux de reconnaissance par creusement"
arrêté préfectoral du 06/02/81 : donnant acte de la déclaration d'ouverture de travaux
courrier du 25/04/85 : autorisant l'ouverture de travaux de recherche par tranchée
arrêté préfectoral du 11/12/00 : complémentaire (étude, analyses des eaux et des sédiments)
arrêté préfectoral du 13/06/01 : complémentaire (Couze / Ritord / Saint-Pardoux)
arrêté préfectoral du 31/12/03 : surveillance des curages des lacs de Saint Pardoux et de la Crouzille
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : air + eau (3 ans) selon arrêté préfectoral

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 10/08/01

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Site mis à disposition du SDIS 87 : quelques jours par an, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute Vienne s'entraîne à la conduite tout-terrain sur les parcelles au nord de la MCO.

OBSERVATIONS :

Mine à Ciel Ouvert en eau.